

REGLEMENT DU CONCOURS D'ENTREE TC3

Modifié suite aux recommandations COVID-19

Généralités

Le site internet de l'école précise pour chaque concours les dates de dépôt de dossier, de diffusion des listes d'admissibilité et d'admission et permet le téléchargement des dossiers de candidatures. Tous les candidats sont prévenus de leur situation par courriel ; enfin les listes des candidats admis sont affichées dans l'établissement.

Le concours d'entrée en première année intègre le processus PARCOURSUP qui régit son calendrier. Les candidats étrangers ne pouvant entrer dans la procédure sont orientés sur le site de l'école et remplissent un dossier de candidature spécifique puis concourent ensuite suivant les mêmes étapes.

Pour les quatre concours de l'école, la première sélection d'admissibilité sur dossier garantit un niveau de base indispensable à la formation complétée par des épreuves éventuelles, suivant la classe d'entrée, et un entretien de motivation.

Processus de sélection des concours				
Concours	Admissibilité	Admission		Nombre de places offertes en 2019
	Sélection sur dossier	Epreuves écrites	Entretien de motivation	
Première année	oui	Mathématiques	Annulation oui	65
Deuxième année	oui	Mathématiques	Annulation oui	5
Troisième année FISE	oui	-	Annulation oui	15
Troisième année statut FISA	oui	RDM	Annulation oui	25 maximum

L'inscription à l'école est conditionnée par l'obtention du diplôme ayant permis la candidature aux différents concours.

**Les épreuves de la phase d'admission se dérouleront obligatoirement dans les locaux de l'école.
Aucune délocalisation ne sera acceptée, en respect des règles d'égalité de traitement entre les candidats**

Concours d'entrée en TC3

Première année du cycle ingénieur FISE (Formation Initiale sous Statut d'Etudiant)

➤ Conditions

L'école recrute des élèves en deuxième année minimum:

- d'IUT Génie Civil
- de BTS Bâtiment ou Travaux Publics
- de la formation des conducteurs de travaux de l'ESTP.
- d'une formation 1^{er} cycle universitaire en Génie Civil (L3)

Ou titulaires d'un des diplômes de ces formations.

Limite d'âge maximal au 1^{er} septembre 2020 : 24 ans

Dépôt d'un dossier de candidature complet.

Frais d'inscription au concours : 60€ (ou 100€ en cas d'inscription à la fois aux deux concours TC3 et TC3A)

➤ Phase d'Admissibilité

Le premier classement des candidats tient compte de leurs résultats des trois premiers semestres d'enseignement supérieur en:

- | | |
|-----------------------------|--|
| - Mathématiques | - Béton Armé |
| - Physique | - Constructions métalliques |
| - Résistances Des Matériaux | - Procédés Généraux de Construction ou Construction Générale |
| - Topographie | - Anglais |

Des points de malus sont attribués pour chaque matière non étudiée.

A chaque matière est associé un coefficient et une correction peut être apportée suivant la nature de la formation, le positionnement du candidat dans sa classe et les éventuelles remarques portées sur le dossier scolaire.

On aboutit ainsi à une note finale pour le dossier scolaire et à une liste d'admissibilité dont la barre est fixée par le directeur et le directeur des études.

➤ Phase d'admission : Entretien de motivation **Annulé : remplacé par une étude approfondie du CV et de la lettre de motivation par un jury**

L'entretien individuel de motivation valide le choix du secteur professionnel et la volonté de réussite dans un cycle ingénieur, à l'aide d'une grille d'évaluation aboutissant également à une deuxième note.

L'entretien dure 20 minutes.

Il est réalisé par un responsable de la direction de l'école et d'un professeur et/ou un professionnel du BTP.

Un candidat postulant simultanément en formation FISE et FISE sera convoqué à un unique entretien

Chaque candidat est alors classé suivant la moyenne obtenue des deux notes.

La barre d'admission est fixée par le directeur en accord avec le directeur des études.